

Demande de **carte d'accès à la déchetterie d'Amboise** pour les professionnels

À retourner à : *Communauté de communes du Val d'Amboise,
B.P.308, 37403 Amboise CEDEX
ou 9 bis rue d'Amboise, 37530 Nazelles-Négron*

Nom et raison sociale de l'établissement :

Nom et prénom du responsable de l'établissement :

Numéro de SIRET :

Domaine d'activité :

Code APE :

Adresse :

.....

Téléphone :

Fax :

Courriel :

Énumération des déchets produits :

.....

.....

En cas d'acceptation de son dossier, le demandeur est informé qu'il sera destinataire d'une carte d'accès à présenter au gardien lors de ses dépôts. L'accessibilité à la déchetterie restera soumise au respect du règlement intérieur de la déchetterie et notamment, des conditions ci-dessous :

- *Seuls les déchets autorisés pour les professionnels par le règlement sont acceptés.*
- *Les apports ne doivent pas excéder 5m³ par semaine.*
- *Tout apport fera l'objet d'une facturation établie suivant les tarifs en vigueur.*
- *Toute infraction à ce règlement entraînera une suspension de l'accès à la déchetterie prononcée par Val d'Amboise*

Fait à :

Lu et approuvé, (signature et cachet)

Le/...../20.....